

Nouvelles de Rome

Voyage en Grèce *

AU MOIS de mai 2001, Jean-Paul II a fait un voyage « sur les pas de saint Paul », en Grèce, en Syrie et à Malte, qui devait être comme « la dernière étape de son pèlerinage jubilaire sur les lieux liés à l'histoire du salut ¹ ». Malheureusement, ce fut encore l'occasion de scandales du même genre que ceux qui ont marqué les premières étapes du pèlerinage en Terre sainte, au cours de l'année jubilaire.

D'abord, à Athènes, le pape s'est fait vertement sermonner par l'« archevêque » d'Athènes, pour les supposées fautes passées de l'Église catholique à l'égard des Grecs en particulier, et des orthodoxes en général. L'« archevêque » ne s'est pas gêné pour parler à son hôte avec une rudesse bien au-delà des limites de la politesse élémentaire :

Un pape de Rome vient en visite à Athènes pour la première fois dans l'histoire. Cet événement nous comble de joie. Notre joie est cependant obscurcie par notre division. Des raisons dogmatiques et ecclésiologiques, qui existent depuis un millénaire, empoisonnent l'atmosphère et réduisent à néant les conditions nécessaires qui auraient permis que votre visite soit fructueuse et apporte des résultats. Les anathèmes ont été levés, par la grâce de Dieu. Les raisons qui les ont provoqués ne l'ont pas été.

Malgré tout cela, l'Église de Grèce souhaite vous adresser, à travers moi, une parole d'amour et de vérité, dépourvue de politesse convenue, car ce n'est qu'« en vivant dans la vérité de l'amour » (Ep 4, 15) et en acceptant nos erreurs que nous pouvons espérer parvenir à l'unité de la foi.

Votre Sainteté, de façon compréhensible une grande partie de la pleroma ² de l'Église de Grèce s'oppose à votre présence ici, bien que saint Marc d'Éphèse ³ ait

* — Voir DC 2248, 20 mai 2001, p. 459-461.

¹ — C'est ainsi que le voyage est décrit par le DC 2248, 20 mai 2001, p. 455. Les discours cités se trouvent dans les pages suivantes.

² — Mot grec qui signifie « plénitude ». Ici, il désigne les membres de « l'Église de Grèce ».

³ — L'article « Marc Eugenicos » (appelé aussi, Marc d'Éphèse) du *Dictionnaire de spiritualité*, donne des précisions intéressantes sur ce personnage, qui expliquent pourquoi il est cité de préférence par l'« archevêque » d'Athènes dans cette circonstance : « C'est revêtu de cette dignité (d'archevêque d'Éphèse) qu'il se rend au concile de Ferrare-Florence. D'emblée (début mai 1438), dans un appel pathétique au pape Eugène IV, après une touchante prière au Christ en faveur de l'Église, Marc déclare facile la réconciliation chrétienne. Il suffit que les latins rejettent le *Filioque* et le pain azyme de leur liturgie ; le pape jouit pour cela de l'autorité nécessaire. Membre de toutes les commissions préparatoires, Marc prononce, à la première session (6 octobre), un discours sur la charité et la paix léguées par le Christ aux siens, mais jadis rompues par l'Église romaine, qui se montre maintenant disposée à les rétablir. La paix ne sera restaurée qu'en supprimant la cause du schisme, à savoir le *Filioque*. Exarque de ses pairs au synode, le métropolitain est chronologiquement le premier et souvent le principal porte-parole des grecs sur les questions controversées (purgatoire, procession du Saint-Esprit, eucharistie), toujours dans un sens nettement antilatin. Prévoyant la « ruine de l'orthodoxie », il s'enfuit même du concile,

témoigné de notre tradition lorsqu'il a dit à Ferrare, alors qu'il s'adressait au pape Eugène IV, en 1448 : « Notre Tête, Christ et Dieu ¹ (...) ne tolère pas que les liens d'amour nous soient entièrement retirés » (PO, XVII, 198).

Nous souhaitons expliquer les réactions de ces personnes parce que votre visite à Athènes joue le rôle d'un stimulant inhabituel pour « purifier la mémoire ecclésiale » des expériences traumatisantes engendrées par le comportement non fraternel du monde occidental chrétien envers les peuples orthodoxes au cours du deuxième millénaire, depuis le grand schisme de 1054.

Ces réactions expriment, non seulement une critique explicite à l'égard des actes de violence inacceptables perpétrés contre les peuples orthodoxes concernés, mais aussi la demande, de la part de la conscience orthodoxe, d'une condamnation formelle des injustices commises à leur encontre par les chrétiens occidentaux. Cela faciliterait l'avènement d'un esprit de dialogue constructif dans nos relations bilatérales. Le peuple grec orthodoxe, plus que d'autres peuples orthodoxes, ressent plus intensément en sa conscience religieuse et en sa mémoire nationale, les expériences traumatisantes, qui restent telles des plaies ouvertes infligées à son corps vigoureux par – comme tout le monde le sait – la folie destructrice des Croisés et la période de pouvoir latin ², ainsi que par le prosélytisme illicite des Uniates ³. Pourtant, jusque-là, pas même une seule demande de pardon n'a été entendue.

En effet, à de nombreuses reprises dans notre histoire, notre peuple a amèrement remarqué que la puissante Église de Rome l'avait renié dans les moments difficiles ; qu'elle avait fréquemment opprimé sa conscience ecclésiale ; et qu'elle l'avait traitée injustement, même à l'égard de ses problèmes nationaux. Il serait pour nous inutile de dresser une liste d'événements, parmi ceux qui appartiennent au passé, ou parmi ceux qui restent si douloureux pour le corps historique de l'Église. Le problème des Uniates, par exemple, constitue la raison fondamentale du blocage du dialogue théologique entre catholiques romains et orthodoxes. Ce qui est important, c'est que nous attendons qu'une parole courageuse soit prononcée de vos lèvres, la parole d'un évêque chrétien qui parle à notre cœur. Cette parole doit sceller la première pierre sur laquelle devront être bâtis la compréhension, le pardon et la réconciliation.

mais l'empereur l'y ramène. Pratiquement isolé dans son opposition à tout compromis, il se dérobe aux derniers débats, tout en poursuivant son action par écrit, et refuse de signer le décret conciliaire. [...] L'empereur le consigne pendant deux ans à l'île d'Imbros, d'où il revient dans la capitale consolider la résistance à l'union florentine. [...] L'Église orthodoxe a mis au nombre des saints celui qu'elle considère comme un de ses meilleurs défenseurs. »

¹ — Allusion voilée, sans doute, à la doctrine catholique selon laquelle le pape est la tête de l'Église visible. Pour les orthodoxes, seul le Christ est tête.

² — Le prélat fait allusion à la quatrième croisade, au début du treizième siècle. Les Croisés, au lieu de partir en guerre contre les infidèles, attaquèrent Constantinople et y prirent le pouvoir. L'empire latin qu'ils y établirent ne dura que 57 ans (1204-1261), mais les grecs s'en souviennent toujours.

³ — Les uniates sont d'anciens schismatiques d'Orient qui sont retournés à l'Église catholique en se réconciliant avec Rome. Ils sont un bel exemple du véritable œcuménisme catholique qui ramène ceux qui sont hors de l'Église à sa seule unité. C'est pourquoi l'« archevêque » s'en plaint et y voit un obstacle majeur au dialogue avec Rome. Ils sont en effet considérés comme des traîtres par les orthodoxes qui les persécutent durement. Ces dernières décennies, l'*Ostpolitik* romaine les a honteusement sacrifiés sur l'autel de l'œcuménisme conciliaire pour plaire aux orthodoxes et obtenir des contreparties qui ne sont jamais venues.

Bien sûr, votre parole audacieuse ne résoudra pas automatiquement nos différends dogmatiques et ecclésiologiques. Cela ne pourra s'accomplir que par la grâce de Dieu à travers un dialogue théologique sincère, qui a déjà pris place au cours des deux dernières décennies malgré les obstacles qui se sont dressés. Le dialogue en vérité entre les Églises romaine catholique et orthodoxe doit être fondé sur la foi apostolique commune de l'Église indivisible des sept conciles œcuméniques et sur la Tradition patristique. [...] Ainsi Votre Sainteté, dans la récente encyclique *Ut unum sint*, a proposé que tous les différends qui ont perturbé la *communio in sacris*¹, soient traités sur la base de la Tradition ecclésiastique patristique, plus vaste, du premier millénaire.

Le pape a peut-être été étonné du ton outrageant de cette diatribe, mais il aurait dû s'y attendre : s'il ne veut pas se faire insulter, il ne devrait pas se faire inviter publiquement par ses ennemis. Au-delà du ton, on retrouve les plaintes traditionnelles des orthodoxes contre Rome : les crimes des Croisés, les uniates, les développements doctrinaux du magistère. Et l'on somme péremptoirement le pape de demander pardon pour toutes ces fautes par une confession publique.

Évidemment, un pape vraiment catholique ne pourrait jamais accepter cela. D'abord, les crimes supposés des Croisés ne sont en aucune manière imputables à l'Église catholique et au pape (D'ailleurs, son prédécesseur Innocent III, à l'époque, condamna la prise de Constantinople). Quant aux uniates et au magistère des papes, si les orthodoxes s'en offensent, c'est uniquement parce qu'ils refusent de se soumettre à l'autorité du successeur de Pierre que leurs aïeux, en Orient, acceptaient.

Néanmoins, Jean-Paul II essaie de donner satisfaction aux orthodoxes sur ces trois points.

D'abord, par rapport aux Croisés. Dans son discours de réponse, le pape déclare :

Pour toutes les occasions passées et présentes où les fils et les filles de l'Église catholique ont péché par action et par omission contre leurs frères et sœurs orthodoxes, puisse le Seigneur nous accorder le pardon que nous lui demandons !

Certains souvenirs sont particulièrement douloureux, et certains événements d'un lointain passé ont laissé jusqu'à ce jour de profondes blessures dans les esprits et dans les cœurs du peuple. Je pense au sac dramatique de la ville impériale de Constantinople qui était depuis si longtemps le bastion de la chrétienté en Orient.

Ensuite, les orthodoxes veulent que le dialogue entre Rome et eux soit « fondé sur la foi apostolique commune de l'Église indivisible des sept conciles œcuméniques et sur la Tradition patristique », autrement dit qu'il fasse abstraction de tout ce qui a suivi le schisme des Grecs. Le pape répond en confessant « l'admiration sincère que l'Église de Rome porte à l'Église orthodoxe de Grèce pour la manière dont elle a préservé son

¹ — *Communicatio in sacris* est un terme technique en théologie pour désigner la communion dans le même culte et les mêmes sacrements. Traditionnellement, l'Église catholique enseigne que c'est un péché mortel de participer activement au culte et aux sacrements de tous ceux qui ne sont pas catholiques. L'Église conciliaire permet cette participation dans certains cas et l'interdit dans d'autres (« interdiction » arbitraire, régulièrement transgressée sans encourir aucune sanction, bien sûr).

héritage de foi » ; et il ajoute : « les Pères, interprètes privilégiés de toute la Tradition apostolique, et les conciles, dont les enseignements demeurent un élément incontournable de la foi chrétienne, constituent le patrimoine de l'Église entière. » Les « conciles » dont parle ici Jean-Paul II sont évidemment ceux qui ont eu lieu avant le schisme, ce qui jette une ombre sur la légitimité de ceux qui ont suivi, car la façon de s'exprimer laisse entendre qu'il n'y eut pas d'autres conciles. Toutefois, le pape reste assez discret sur ce point, peut-être parce que le texte de *Ut unum sint* cité par l'« archevêque » était déjà assez clair à ce sujet ?

Enfin, Jean-Paul II fait une allusion implicite, mais très claire, à la question des uniates, et rassure les orthodoxes : l'Église catholique n'a pas l'intention de leur demander de se convertir comme l'ont fait les uniates.

L'Église catholique est convaincue qu'elle doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour « préparer les chemins du Seigneur » et pour « rendre droits ses sentiers » (Mt 3, 3), et elle comprend que cela doit être accompli avec les autres chrétiens – dans le dialogue fraternel, dans la coopération et dans la prière. Si certains modèles de réunification dans le passé ne correspondent plus à l'impulsion vers l'unité que l'Esprit-Saint a suscitée récemment et un peu partout chez les chrétiens, nous devons tous être plus ouverts et plus attentifs à ce que l'Esprit dit maintenant aux Églises (cf. Ap 2, 11).

C'est là une affirmation très grave. Elle induit que le retour des uniates à l'Église de Rome fut seulement un « modèle de réunification » valable pour « le passé », et qu'il doit céder maintenant le pas « à l'impulsion vers l'unité que l'Esprit-Saint a suscitée récemment », c'est-à-dire à l'œcuménisme actuel qui prévoit la réunion dans une autre Église plus étendue que l'Église catholique : « l'Église du Christ »¹. Dans un discours aux évêques catholiques de Grèce, pendant cette même visite, le pape a exprimé encore une fois cette doctrine erronée :

Comme est profond notre rêve que les pasteurs de cette terre illustre, qu'ils appartiennent à l'Église orthodoxe ou à l'Église catholique, une fois surmontées les difficultés du passé et en affrontant avec courage et dans un esprit de charité celles du présent, se sentent ensemble responsables de l'unique Église du Christ et de sa crédibilité aux yeux du monde !

Les « pasteurs » de l'Église orthodoxe ne sont pas de vrais pasteurs, ce sont des loups qui mènent les brebis hors de l'unique bercail dont Notre-Seigneur a dit : « il y aura une seule bergerie et un seul pasteur » (Jn 10, 16). Les orthodoxes refusent l'autorité de celui que Notre-Seigneur a constitué seul pasteur, lorsqu'il lui a dit : « Pais mes brebis » (Jn 21, 17). Comment peut-on prétendre, dès lors, qu'ils sont des pasteurs « responsables de l'unique Église du Christ » ? Il semble que l'Église conciliaire veuille reléguer aux

¹ — L'exemple d'un nouveau « modèle de réunification » conforme « à l'impulsion vers l'unité que l'Esprit-Saint a suscitée récemment » a été donné dans les funestes accords signés entre les catholiques conciliaires et les orthodoxes à Balamand, en 1993. Les représentants catholiques y ont affirmé que la voie de réconciliation ne passe pas nécessairement par un retour des dissidents à l'Église de Rome.

oublies de l'histoire la notion même de schisme, tout comme celle d'hérésie¹.

Voyage en Syrie *

Après sa visite en Grèce, le pape est allé à Damas, en Syrie, où a eu lieu la conversion de saint Paul. Malheureusement, Jean-Paul II n'a pas imité son saint patron, mais a continué son chemin œcuménique qui est aussi destructeur de l'Église que l'était la persécution de Saul avant sa conversion. Le grand événement, ici, fut la visite du pape à la mosquée des Omeyyades. Après cette visite, le pape a adressé un discours aux musulmans, dans lequel il laisse entendre qu'il ne doit pas y avoir d'opposition entre leur religion et la nôtre, mais un partenariat :

Notre rencontre dans ce lieu renommé nous rappelle que l'homme est un être spirituel, appelé à reconnaître et à respecter le primat absolu de Dieu sur toutes choses. Pour nous, chrétiens et musulmans, la rencontre avec Dieu dans la prière est la nourriture nécessaire de nos âmes, sans laquelle nos cœurs se flétrissent et notre volonté ne lutte plus pour le bien, mais succombe au mal.

Les musulmans et les chrétiens honorent pareillement leurs lieux de prière, oasis où ils rencontrent le Dieu miséricordieux dans leur voyage vers la vie éternelle, et où ils rencontrent leurs frères et leurs sœurs en religion. Lorsqu'à l'occasion de mariages, de funérailles ou d'autres célébrations, chrétiens et musulmans demeurent dans un silence respectueux de la prière de l'autre, ils portent témoignage de ce qui les unit, sans masquer ou nier ce qui les sépare.

C'est dans les mosquées ou les églises que les communautés musulmanes et chrétiennes ont façonné leur identité religieuse, et c'est en leur sein que les jeunes reçoivent une part importante de leur éducation religieuse. Quel sens de l'identité insuffle-t-on chez les jeunes chrétiens et chez les jeunes musulmans dans nos églises et nos mosquées ? Je souhaite ardemment que les responsables religieux et les professeurs de religion, musulmans et chrétiens, présentent nos deux importantes communautés religieuses comme des communautés engagées dans un dialogue respectueux, et plus jamais comme des communautés en conflit. [...]

4. J'espère vraiment que notre rencontre d'aujourd'hui à la mosquée des Omeyyades sera le signe de notre détermination à faire progresser le dialogue inter-religieux de l'Église catholique et de l'islam. [...] Il est important que musulmans et chrétiens continuent à explorer ensemble les questions philosophiques et théologiques, afin de parvenir à une connaissance plus objective et plus approfondie de leurs convictions religieuses respectives. Une meilleure compréhension mutuelle conduira sûrement, sur le plan pratique, à une nouvelle manière de présenter nos

¹ — Dans un discours prononcé au retour de son voyage en Ukraine, le pape a encore évoqué cette notion nouvelle d'une « unique Église du Christ » qui dépasserait les limites de l'Église catholique : « Je désire envoyer une fois de plus un salut respectueux et fraternel à l'Église orthodoxe, qui rassemble en Ukraine un grand nombre de fidèles et qui, au cours des siècles, a enrichi l'Église universelle avec le témoignage de fidélité au Christ d'un grand nombre de ses enfants. » (ORLF, 10 juillet 2001, p. 12)

* — Voir DC 2248, 20 mai 2001, p. 478-479.

deux religions, non pas en opposition, comme cela est advenu trop souvent par le passé, mais en partenariat pour le bien de la famille humaine.

Ce n'est pas exactement l'esprit de Saul converti qui « se mit à prêcher dans les synagogues que Jésus est le Fils de Dieu » (Ac 9, 20). Il est vrai que saint Paul n'a pas été accueilli comme le pape, à l'aéroport, par le président du pays : au contraire, pour lui échapper, il a dû s'enfuir, « descendu par la muraille dans une corbeille » ! Mais, du moins, il a été fidèle à sa mission de prêcher la foi en Jésus-Christ, sans laquelle on ne peut être sauvé¹.

Au fond, le pape veut montrer que, derrière l'islam et le christianisme, il y a un même *sentiment religieux*, commun à tout homme. Mus par le même sentiment religieux, musulmans et chrétiens reconnaissent « le primat absolu de Dieu sur toutes choses », et c'est là « ce qui les unit » : comment donc n'arriveraient-ils pas à s'entendre et à dialoguer ? Mais ce sentiment religieux est purement naturel, il n'y a rien en lui de surnaturel. Et, comme tout ce qui est naturel, il est perverti et dévoyé par le péché originel, si bien qu'il est totalement indifférent en matière de péché et de vérité religieuse. Et c'est pourquoi, s'il n'est pas redressé et éclairé par la vraie foi, ce sentiment religieux vicié entraîne l'homme dans le chemin des fausses religions et des cultes idolâtres ennemis du vrai Dieu et pleins d'immoralité.

Le rôle du pape n'est donc pas de prêcher le *sentiment religieux* mais la *foi*. Pourtant, Jean-Paul II, dans le « Message pour la journée mondiale de la Paix (le 1^{er} janvier 2002) », rendu public le 11 décembre 2001, déclarait textuellement : « J'ai invité les représentants des religions du monde à venir à Assise, la ville de saint François, le 24 janvier prochain, afin de prier pour la paix. Nous voulons montrer de cette façon que *le sentiment religieux authentique est une source inépuisable de respect mutuel et d'harmonie entre les peuples* : bien plus, en lui réside le principal antidote contre la violence et les conflits². »

Quelle utopie ! Comment le sentiment religieux corrompu de l'homme pécheur pourrait-il constituer l'antidote de la violence ? On voit ce qu'il en est aujourd'hui avec la montée de l'islam... Pour se guérir de cette funeste erreur qui confond le sentiment religieux et la foi, il faut relire le petit opuscule du père Emmanuel, *Lettre à une mère sur la foi*³, qui montre très bien comment l'exaltation (moderniste) du sentiment religieux provoque la ruine inexorable de la foi catholique.

¹ — Notons l'allusion que le pape fait à cette visite dans son homélie aux cardinaux, lors du Consistoire extraordinaire, à son retour à Rome : « La rencontre avec les musulmans a également été belle. [...] Le moment du dialogue avec les fidèles de l'islam a été très intense. En effet, le concile Vatican II nous a enseigné que l'annonce du Christ, unique Sauveur, ne nous empêche pas, mais au contraire nous suggère, d'avoir des pensées et des gestes de paix envers les croyants appartenant à d'autres religions (cf. *Nostra aetate*, 2). » (DC 2250, 17 juin 2001, p. 577.)

² — DC 2261, 6 janvier 2002, p. 7.

³ — Père EMMANUEL, *Lettre à une mère sur la foi*, Grez-en-Bouère, DMM, 1978. Voir spécialement la lettre VI.

Le « bienheureux » Jean XXIII, l'Esprit-Saint et Vatican II

Suivant une façon de faire qui relève plus d'Hollywood que de la Rome catholique, le Vatican a voulu profiter de la fête de la Pentecôte pour transférer, dans un cercueil de cristal, les restes du pape Jean XXIII de son premier tombeau situé dans la crypte de saint Pierre, à un autel de la nef de la basilique. Chacun sait, bien sûr, que Jean XXIII a inauguré une « nouvelle Pentecôte » dans l'Église par la convocation du concile Vatican II, d'où le choix de la date de cette translation. Pour enfoncer le clou, dans son homélie, Jean-Paul II a encore une fois affirmé solennellement le mythe de l'inspiration divine de ce concile qui a fait tant de ravages dans l'Église catholique.

Le concile œcuménique Vatican II, annoncé, convoqué et ouvert par le pape Jean XXIII, a été conscient de cette vocation [missionnaire] de l'Église.

On peut bien dire que l'Esprit-Saint a été le protagoniste du Concile, dès l'instant où le pape le convoqua, déclarant qu'il avait accueilli comme venant d'en haut une voix intérieure qui s'était imposée à son esprit (cf. Const. apost. *Humanae salutis*, 25 décembre 1961, 6). Cette « brise légère » est devenue un « violent coup de vent » et l'événement conciliaire a pris la forme d'une nouvelle Pentecôte. « C'est en effet dans la doctrine et l'esprit de la Pentecôte – affirma le pape Jean – que le grand événement qu'est le Concile œcuménique tire sa substance et sa vie » (*Discorsi...*, p. 398) ¹.

Il est certes tout à fait pertinent de caractériser « l'esprit du concile » de « violent coup de vent », mais ses fruits dévastateurs montrent à l'évidence à tout observateur impartial qu'il ne s'agit pas du souffle du Saint-Esprit, mais plutôt d'une tempête diabolique.

La réhabilitation de Rosmini

Le 1^{er} juillet 2001, la congrégation pour la Doctrine de la foi a publié une note au sujet du décret *Post obitum*, par lequel son ancêtre, la sacrée congrégation du Saint-Office, avait condamné 40 propositions de l'abbé Antonio Rosmini Serbati (1797-1855) ². Selon cette note, signée par le cardinal Ratzinger et approuvée par le pape, le décret publié en 1887 ne doit pas être interprété comme une condamnation de la doctrine même de Rosmini, mais plutôt comme une mise en garde, vu que cette doctrine pouvait occasionner certaines incompréhensions par des « expressions parfois ambiguës et

¹ — DC 2251, 1^{er} juillet 2001, p. 601-601.

² — DC 2253, 5 et 19 août 2001, p. 725-726.

équivoques ». Il faut replacer le décret dans son contexte historique, explique la note ¹, à savoir l'époque où Léon XIII voulait encourager le thomisme :

Un premier facteur [historique à considérer] se rapporte au projet de renouveau des études ecclésiastiques promu par l'encyclique *Æterni Patris* de Léon XIII (1879), dans la ligne de la fidélité à la pensée de saint Thomas d'Aquin. La nécessité reconnue par le magistère pontifical de donner un instrument philosophique et théorique – identifié dans le thomisme –, apte à garantir l'unité des études ecclésiastiques [...] posa les prémisses d'un jugement négatif à l'égard d'une position qui apparaissait différente, par son langage et son appareil conceptuel, de l'élaboration philosophique et théologique de saint Thomas d'Aquin.

Le décret qui condamnait Rosmini est en effet dépassé, puisque, aujourd'hui, « le magistère pontifical » ne sent plus le besoin « de donner un instrument philosophique et théorique – identifié dans le thomisme –, apte à garantir l'unité des études ecclésiastiques ». A cet égard, la réhabilitation de Rosmini apporte une nouvelle confirmation (s'il en était besoin) de l'abandon, par la hiérarchie en place, de saint Thomas et de la scolastique en général. Quand on sait que saint Pie X, dans l'encyclique *Pascendi*, a reconnu dans la doctrine de saint Thomas le seul remède efficace contre le modernisme, on peut mesurer l'importance considérable de cet abandon.

Un autre « facteur » dont il faut tenir compte, continue le document, est que les propositions condamnées étaient surtout extraites d'ouvrages posthumes, privées par conséquent des explications qui auraient montré le sens exact que leur donnait l'auteur. Ceci, ajouté au caractère parfois ambigu des expressions elles-mêmes, a fait que l'Église, à l'époque, a cru bon de les condamner. Ainsi, le cardinal déclare :

On peut actuellement considérer que sont désormais dépassés les motifs de préoccupation et les difficultés doctrinales et prudentielles qui ont déterminé la promulgation du décret *Post obitum* de condamnation des « quarante propositions » tirées des œuvres d'Antonio Rosmini. Et cela du fait que le sens des propositions, tel qu'il fut compris et condamné par ce décret, n'appartient pas en réalité à la position authentique de Rosmini, mais à des confusions possibles de la lecture de ses œuvres.

Il nous assure, néanmoins, que les propositions demeurent condamnées si on les prend dans un sens erroné :

Dans le même temps, demeure la validité objective du décret *Post obitum*, en ce qui concerne l'énoncé des propositions condamnées, pour qui le lit, en dehors du contexte de la pensée rosminienne, dans une optique idéaliste, ontologique et dans un sens contraire à la foi et à la doctrine catholique.

¹ — On reconnaît ici une tactique classique des modernistes, dénoncée déjà par l'encyclique *Pascendi* dans son analyse de la doctrine moderniste sur l'évolution des dogmes. Pour eux, la vérité n'est pas immuable mais change avec le temps par les forces de l'histoire : c'est la fameuse « méthode historique » qui a été utilisée avec beaucoup de succès au Concile pour justifier la révolution qu'il fallait opérer dans l'Église. On ne nie pas les vérités déjà définies, on dit simplement qu'elles sont dépassées.

Il faudrait faire remarquer au cardinal, s'il ne le sait pas déjà parfaitement, que les condamnations du Saint-Office ont *toujours* été faites selon le sens objectif des propositions, sans se préoccuper de l'intention personnelle de leur auteur, que l'Église ne juge pas. Ce qui compte, pour le bien commun et pour la sauvegarde de la foi, c'est le sens des paroles *ut sonant*, comme on dit, c'est-à-dire leur sens obvie. Déclarer, comme fait le cardinal, que « la validité objective » du décret *Post obitum* demeure, mais qu'il ne traduit pas « la position authentique » de Rosmini, c'est contredire ce principe et c'est vouloir porter un jugement sur « ce que Rosmini voulait dire » plutôt que sur « ce que Rosmini a dit ».

En effet, « ce que Rosmini a dit » est étrangement absent du texte du cardinal. On nous affirme seulement que les quarante propositions ne représentent pas sa position, mais la preuve de cette assertion n'apparaît nulle part. C'est assez étonnant, quand on considère que, pour la condamnation, les propositions ont été textuellement extraites des oeuvres de Rosmini, avec, à chaque fois, les références précises¹. Même si l'une ou l'autre ne représentait pas exactement la pensée de l'auteur, il est difficile de penser que cela a pu arriver quarante fois.

Prenons quelques exemples de ces propositions, pour montrer *in concreto* de quoi il s'agit. L'article excellent de l'abbé Michel dans le *Dictionnaire de théologie catholique* les donne toutes, d'abord en italien dans le texte de Rosmini lui-même, puis dans le latin du décret, avec une traduction française et un commentaire.

Commençons avec la toute première proposition :

1. Dans l'ordre des choses créées se manifeste immédiatement à l'esprit humain quelque chose de divin en soi, qui par son essence appartient à la divine nature².

C'est l'ontologisme de Rosmini, doctrine qui consiste à confondre l'être divin et l'être créé comme l'objet premier de notre connaissance³. Pour Rosmini, on ne peut fonder la certitude de la connaissance humaine sans admettre qu'elle contient *qualche cosa di divino*. Ainsi, l'être divin devient-il l'objet de l'intelligence humaine, et même son objet propre.

L'abbé Michel cite un texte de Rosmini où ce dernier essaie de défendre sa

¹ — Voir DS 3201-3241.

² — Texte du Rosmini : *Nella sfera del creato si manifesta immediatamente all'umano intelletto qualche cosa di divino in se stesso, cioè tale che alla divina natura appartenga* (*Teosofia*, vol. IV, n. 2, p. 6). Proposition condamnée dans le Décret : *In ordine rerum creaturarum immediate manifestatur humano intellectui aliquid divini in seipso, hujusmodi nempe quod ad divinam naturam pertineat.*

³ — Voir GARRIGOU-LAGRANGE Reginaldus O.P., *De Deo Uno*, Paris, 1938, p. 89. L'ouvrage cite des propositions des ontologistes condamnées par le Saint-Office en 1861 (Dz 1659-1665), notamment celle-ci « *Esse illud, quod in omnibus et sine quo nihil intelligimus, est esse divinum* » (L'être que nous connaissons dans toute chose et sans lequel nous ne connaissons rien, est l'être divin). Et il explique : « L'ontologisme confond l'être en commun avec l'être divin ; et ainsi il conduirait à l'ontologisme panthéiste de Spinoza. De même a été condamné l'ontologisme de A. Rosmini, selon qui « *esse quod homo intuetur, necesse est, ut sit aliquid entis necessari et aeterni* » (il est nécessaire que l'être dont l'homme a l'intuition soit quelque chose d'un être nécessaire et éternel) — Ceux-ci disaient de l'être divin connu confusément ce que nous disons de l'être intelligible des choses sensibles, à savoir que c'est l'objet propre de notre intelligence. »

doctrine, et, après avoir réfuté cette défense, il tire deux conclusions hérétiques qui résultent de cette proposition :

Dans la pensée de Rosmini, il ne s'agit pas d'une connaissance intuitive de Dieu : *la visione dell'essere è una visione di qualche cosa di divino, ma non di Dio stesso*, et il en ajoute immédiatement la raison : *perchè a veder Dio, è necessario vedere tutto che gli è essenziale* (*Teosophia*, t. III, p. 13). Car, pour lui, la connaissance intuitive implique qu'on voit tout ce qui est essentiel à Dieu. Or, l'être que nous percevons n'est pas ce tout, mais simplement quelque chose de Dieu, *un'appartenenza di Dio*.

Mais comment admettre logiquement pareille distinction ? Comme le fait observer le commentaire de la *Trutina*¹, il est impossible de voir immédiatement quelque chose d'essentiel à Dieu, sans voir Dieu lui-même et Dieu tout entier, tout comme il est impossible que quelque chose soit en Dieu qui ne soit pas Dieu.

Au point de vue théologique, deux conclusions hérétiques pourraient être tirées de l'assertion rosminienne : a) l'ordre surnaturel, même dans son complet développement, la vision béatifique, ne différerait pas essentiellement de l'ordre naturel ; b) l'ordre des choses créées renfermerait quelque chose de formellement divin. La première conclusion ruinerait le dogme de la grâce ; la deuxième conduirait au panthéisme.

On voit qu'il ne s'agit pas de simples querelles d'école au sujet de questions philosophiques : ces propositions conduisent à de vraies hérésies et des plus graves. Nos lecteurs reconnaîtront que la première conclusion donnée ici par le *Dictionnaire de théologie catholique*, la confusion de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, est une erreur qui revient souvent dans l'enseignement du pape actuel. La réhabilitation de Rosmini, par conséquent, ne serait-elle pas une tentative pour justifier en même temps la propre doctrine de Jean-Paul II ?

Dans la deuxième proposition condamnée, Rosmini précise bien que, lorsqu'il parle du « divin », il n'entend pas uniquement, comme on aurait pu le croire, une certaine participation à la divinité, mais le divin au sens propre :

2. Quand nous parlons du divin dans la nature, ce mot « divin », n'est pas pris par nous pour signifier un effet non divin d'une cause divine et ce n'est pas notre idée de parler de quelque chose qui serait divin par participation².

Cette proposition ne fait que rendre plus clair le sens de la première. Elle est, d'ailleurs, extraite du même passage de la *Teosofia*. Le divin qui se manifeste à notre intelligence n'est pas divin parce qu'effet d'une cause divine ou divin par participation, mais divin formellement, par essence.

¹ — La *Trutina theologica* (le « balancier théologique ») est un commentaire semi-officiel des 40 propositions, édité en 1892 par la typographie vaticane, et muni de l'*Imprimatur* du P. Raffaele Pierotti O.P., Maître du sacré Palais.

² — 2. Texte de Rosmini : *Dicendo il divino nella natura, non prendo questa parola divino a significare un effetto non divino di una causa divina. Per la stessa ragione non è mia intenzione di parlare di un' divino, che sia tale per partecipazione (Ibid.)*. Proposition condamnée dans le décret : *Cum divinum dicimus in natura, vocabulum istud «divinum» non usurpamus ad significandum effectum non divinum causae divinae ; neque mens nobis est loqui de divino quodam, quod tale sit per participationem*

Il est difficile de comprendre comment Rosmini a pu entendre dans un sens catholique des textes si clairement contraires à la doctrine de l'Église. Il est vrai que les défenseurs de Rosmini se sont efforcés d'y arriver, mais, comme l'article de l'abbé Michel le montre nettement à ceux qui veulent bien prendre le temps de le lire, leurs efforts n'aboutissent qu'à rendre plus évidentes la confusion et les contradictions de sa doctrine.

Outre des erreurs philosophiques, les 40 propositions contiennent plusieurs thèses proprement théologiques qui sont surprenantes, voire ridicules. Tel est le cas de la proposition 30, par exemple, que nous lisons dans le *DTC* :

30. La transsubstantiation achevée, on peut penser que quelque partie, incorporée au corps glorieux du Christ, inséparable de lui et glorieuse comme lui, est jointe ¹.

Cette proposition marque, une fois encore, la conception peu exacte qu'a Rosmini, tant de la transsubstantiation que de l'état des corps glorieux. De la transsubstantiation d'abord, par laquelle *toute* la substance du pain et du vin est changée en la substance du corps de Jésus. Il ne peut donc y avoir, de ce chef, aucune addition à ce corps. C'est ce qu'exprime nettement le *Catéchisme du concile de Trente* : « *Neque Christus aut generatur, aut mutatur, aut AUGESCIT, sed in sua substantia totus permanet* – Le Christ n'est ni généré, ni changé, ni augmenté, mais il demeure tout entier dans sa substance » (*De sacr. euch.*, n. 33). Quant à l'état des corps glorieux : comment concevoir qu'un corps glorieux soit en perpétuelle mutation, comme ce serait le cas si, au corps glorieux du Christ, pouvaient être faites de continues additions ?

Or, dans la conception rosminienne, « le pain et le vin ne sont pas changés au corps et au sang de Jésus-Christ : ils leur sont ajoutés ² ».

Un dernier exemple est la proposition 34, sur l'Immaculée Conception :

34. Pour préserver la bienheureuse Vierge Marie de la tache originelle, il suffisait qu'en Adam une toute petite parcelle de semence, négligée peut-être par le démon, restât intacte, et que de cette parcelle intacte, transmise de génération en génération, sortît en son temps la Vierge Marie ³.

Cette proposition fait corps avec la précédente ⁴. Le démon aurait oublié de

¹ — 30. Texte de Rosmini : *Avvenuta la transustanziazione, si può intendere che al corpo glorioso (di Gesù Cristo) si sia aggiunta qualche parte in esso incorporata, ed indivisa e del pari gloriosa* (Introduzione del Vangelo secondo Giovanni, lez. 87, p. 285-286). Proposition condamnée dans le décret : *Peracta transubstantiatione intelligi potest, corpori Christi glorioso partem aliquam adjungi in ipso incorporatam, indivisam pariterque gloriosam.*

² — J. DIDOT, « La fin du rosminianisme » dans *Revue des sciences ecclésiastiques*, 1888, p. 428.

³ — 34. Texte de Rosmini : *Preservò (Iddio) dal peccato originale una donzella ..., alla quale preservazione dall'infezione originale bastava che rimanesse incorrotto un menomo seme dell'uomo, trascurato forse dal demonio stesso, dal quale seme incorrotto passato di generazione in generazione uscisse e suo tempo la Vergine* (Introd. del Vangelo sec. Giovanni, lez. 63, p. 191). Traduction latine dans le décret : *Ad praeservandum B. V. Mariam a labe originis, satis erat ut incorruptum maneret minimum semen in homine, neglectum forte ab ipso daemone ; e quo incorrupto semine, de generatione in generationem transfuso, suo tempore oriretur virgo Maria.*

⁴ — La proposition précédente traite d'une autre idée très curieuse de Rosmini, concernant le péché originel : les démons, ayant pris possession du fruit défendu, pensaient qu'ils pourraient entrer dans l'homme si celui-ci le mangeait ! Autre bizarrerie dans la proposition 32 : Rosmini, à cause des paroles de Notre-Seigneur :

prendre possession d'une petite parcelle de semence humaine et c'est par la transmission de cette parcelle que s'expliquerait l'Immaculée Conception de Marie ! Sans doute est-il possible de trouver, au Moyen Age, quelques précurseurs de Rosmini quant à la *particula sana* (mais pas en ce qui concerne l'oubli du démon), mais cette doctrine, qui s'inspire du traducianisme augustinien, a depuis longtemps été rejetée. Elle paraît difficilement conciliable avec l'enseignement de la bulle *Ineffabilis* attribuant au Christ lui-même, par un mode de rédemption particulier, la préservation de sa sainte Mère en ce qui concerne le péché originel : *Fuisse singulari [...] privilegio, intuitu meritorum Christi [...] ab omni originalis culpa labe praeservatam immunem* (Dz 1641). Il ne s'agit pas d'une inadvertance du démon.

Il paraît que cette note de la congrégation pour la Doctrine de la foi a pour but d'aplanir la voie en vue de la béatification de Rosmini, à laquelle la condamnation des 40 propositions faisait obstacle. Après Jean XXIII, pourquoi pas ? Rome a aussi l'intention de réhabiliter Joachim de Flore, réformateur exalté des franciscains au XIII^e siècle, qui prétendait inaugurer « l'ère du Saint-Esprit ». On se demande comment tout cela pourra bien finir.

Recherche d'une nouvelle papauté

Lors d'une « célébration œcuménique » à Yarevan, en Arménie, le pape a répété aux Arméniens schismatiques sa doctrine erronée selon laquelle ceux qui sont hors de l'Église catholique possèdent déjà une certaine unité avec elle. Il leur a proposé de réfléchir à ce sujet sur les formes nouvelles que la papauté pourrait prendre, selon – bien sûr – « l'exemple des premiers siècles » et « dans le respect des diversités légitimes » :

Il existe une unité réelle et intime entre l'Église catholique et l'Église d'Arménie, étant donné que toutes deux ont préservé la succession apostolique et possèdent des sacrements valides, en particulier le baptême et l'eucharistie. La conscience de cet état de fait doit nous pousser à œuvrer encore plus intensément pour renforcer notre dialogue œcuménique. Dans ce dialogue de foi et d'amour, aucune question, aussi difficile soit-elle, ne devrait être négligée. Conscient de l'importance du ministère de l'évêque de Rome dans la recherche de l'unité des chrétiens, j'ai demandé – dans ma lettre encyclique *Ut unum sint* – que les évêques et les théologiens de nos Églises réfléchissent aux « formes dans lesquelles ce ministère pourra réaliser un service d'amour reconnu par les uns et par les autres » (n. 95). L'exemple des premiers siècles de la vie de l'Église peut guider ce discernement. Ma prière ardente est que puisse à nouveau se réaliser cet « échange de dons » dont l'Église du premier millénaire donna un exemple merveilleux. Puisse

« celui qui ne mange pas la chair du Fils de l'homme et ne boit pas son sang » n'a pas la vie en lui (Jn 6, 54), imaginait que les fidèles qui n'avaient jamais pu recevoir le sacrement de l'eucharistie avant leur mort (les enfants, ceux qui n'avaient que le baptême de désir, etc.), le recevaient dans la vie future, juste après leur mort. De même, les saints de l'ancien Testament l'auraient reçu de la main du Christ lui-même quand il descendit aux enfers.

la mémoire du temps où l'Église respirait avec « ses deux poumons », encourager les chrétiens d'Orient et d'Occident à marcher ensemble dans l'unité de la foi et dans le respect des diversités légitimes en s'accueillant et en se soutenant comme membres de l'unique Corps du Christ (cf. *Novo Millennio ineunte*, n. 48) ¹.

La « paix » d'Assise

Du 2 au 4 septembre, à Barcelone, a eu lieu une énième « Rencontre internationale de Prière pour la Paix », dans le sillage de la rencontre organisée par Jean-Paul II lui-même à Assise, en 1986. A cette occasion le pape a envoyé aux participants le message qui suit :

[...] Vous montrez au monde qu'il est bien de commencer le XXI^e siècle non par des divergences, mais avec une vision commune : le rêve de l'unité de la famille humaine.

J'ai fait mien ce rêve quand, en octobre 1986, j'ai invité à Assise, mes frères chrétiens et les responsables des grandes religions du monde afin de prier pour la paix : l'un avec l'autre et non l'un contre l'autre. En effet, je voulais que tous, jeunes et adultes, femmes et hommes, dans un monde encore divisé en deux blocs et conditionné par la peur de la guerre nucléaire, se sentent appelés à construire un avenir de paix et de prospérité. J'avais devant les yeux une grande vision : tous les peuples du monde en marche, de différents lieux de la terre, pour se réunir auprès du Dieu unique comme une seule famille. En cet après-midi mémorable, dans la ville natale de saint François, ce rêve devenait réalité : c'était la première fois que des représentants de différentes religions du monde se retrouvaient ensemble ².

Quinze années se sont écoulées depuis ce jour. Je profite de l'occasion pour remercier vivement la Communauté de Sant'Egidio pour avoir soutenu cette initiative et pour avoir continué à la proposer avec espérance, d'année en année, afin que les efforts en faveur de la paix se poursuivent sans faiblir, même face à de grandes adversités. Ces journées se déroulent dans un climat de fraternité, que j'ai voulu qualifier d'« esprit d'Assise ». Au cours de ces années, une amitié profonde s'est établie, s'est étendue à de nombreuses autres parties du monde et a produit de nombreux fruits de paix. De nombreuses personnalités religieuses se sont associées aux premiers qui y ont pris part, par la prière et la réflexion. Des personnes non-croyantes cherchant honnêtement la vérité, ont également assisté à ces rencontres par le dialogue, et en ont retiré une aide précieuse.

¹ — *ORLF*, 2 octobre 2001, p. 12. On remarquera, en passant, une phrase du discours que le pape fit à son arrivée : « L'Arménie est devenue membre du Conseil de l'Europe et ceci montre votre détermination à œuvrer avec décision et courage pour mettre en place les réformes démocratiques des institutions de l'État, nécessaires pour garantir le respect des droits humains et civils des citoyens. » Prise à la lettre, cette phrase semble signifier que, pour le pape, la démocratie est la seule forme de gouvernement capable de « garantir le respect des droits humains et civils », position qui est contraire à l'enseignement et à la pratique de l'Église, surtout quand on sait ce que recouvre le mot « démocratie » aujourd'hui.

² — Ce point n'est pas exact. Au congrès des religions de Chicago, en 1893, *condamné par Léon XIII*, les représentants des religions s'étaient déjà retrouvés ensemble. Voir *Le Sel de la terre* 30, p. 160 sq.

Je rends grâce à Dieu, riche en miséricorde et en bénédiction, pour le chemin parcouru au cours de ces années. Je me félicite avec vous tous de cette initiative. Les hommes et les femmes du monde voient de quelle manière vous avez appris à être ensemble et à prier, chacun selon sa propre tradition religieuse, sans confusion et dans le respect réciproque, en conservant intégralement et fermement ses propres croyances. Dans une société dans laquelle coexistent des personnes de religions différentes, cette rencontre représente un signe de paix. Tous peuvent constater comment, dans cet esprit, la paix entre les peuples n'est plus une lointaine utopie.

[...] En effet, le dialogue entre les religions, non seulement éloigne « le spectre épouvantable des guerres de religion qui ont ensanglanté tant de périodes de l'histoire humaine » (*Novo millennio ineunte*, n. 55), mais établit aussi et surtout des conditions plus sûres pour la paix. Nous tous, comme croyants, avons un devoir sérieux et dans le même temps passionnant et urgent : « Le nom du Dieu unique doit devenir toujours plus ce qu'il est, un nom de paix et un impératif de paix » (*Ibid.*).

[...] Avec vous, représentants des grandes religions du monde, nous devons aussi « prendre le large » vers le grand océan de ce monde afin d'aider chacun à lever les yeux et à les tourner vers le Haut, vers l'unique Dieu et Père de tous les peuples de la terre. Nous nous rendrons compte que les différences ne nous poussent pas au conflit mais au respect, à la collaboration loyale et à l'édification de la paix. Nous devons tous viser au dialogue et à l'amour comme aux uniques voies qui permettent de respecter les droits de chacun et d'affronter les grands défis du nouveau millénaire ¹.

Quelques jours après, eut lieu le terrible attentat à New York, événement qui aurait dû réveiller Jean-Paul II de son « rêve » d'une paix fondée sur le « Dieu unique » du dialogue religieux. On aurait pu espérer que le rude choc d'une telle violence rappellerait au pape les paroles de la sainte Vierge à Fatima, le 13 juillet 1917 : « Je veux que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, pour obtenir la paix du monde et la fin de la guerre, parce qu'elle seule pourra vous secourir ».

De fait, à la fin du mois de septembre, lors d'un *Angelus*, le pape a lancé un appel aux fidèles afin qu'ils récitent le rosaire pour obtenir la paix. Mais, si on lit ses paroles, on voit que rien n'a changé. D'abord, l'appel lui-même manque singulièrement de vigueur : il invite, timidement, à le réciter « si possible chaque jour ² ». Surtout, le pire, c'est que, tout en priant Notre-Dame du Rosaire d'obtenir la paix pour le monde, il ne peut s'empêcher d'évoquer en même temps son « Dieu unique » :

Octobre est le mois au cours duquel on vénère *la très sainte Vierge Marie, Reine du saint rosaire*. Dans le contexte international actuel, j'invite chacun – les personnes, les familles, les communautés – à réciter *le rosaire, si possible chaque*

¹ — *ORL.F* 11 septembre 2001, p. 3.

² — Ce n'est pas le langage tenu par Notre-Dame de Fatima, qui à chaque apparition a dit aux enfants : « Récitez le chapelet tous les jours ».

jour, pour la paix, afin de préserver le monde du fléau inique du terrorisme. La terrible tragédie du 11 septembre dernier sera rappelée comme un jour sombre dans l'histoire de l'humanité. Face à cela, l'Église veut être fidèle à son charisme prophétique et rappeler tous les hommes à leur devoir d'édifier un avenir de paix pour la famille humaine. Certes, la paix n'est pas séparée de la justice, mais elle doit toujours être alimentée par la clémence et par l'amour.

Nous ne pouvons manquer de rappeler que juifs, chrétiens et musulmans adorent Dieu comme l'Unique. Les trois religions ont donc une vocation à l'unité et à la paix. Dieu veuille accorder aux fidèles de l'Église d'être en première ligne dans la recherche de la justice, pour bannir la violence et pour être des artisans de la paix. Que la Vierge Marie, *Reine de la paix*, intercède pour l'humanité tout entière, afin que la haine et la mort n'aient pas le dernier mot ¹ !

La réaction de Notre-Dame à cette prière pourrait bien être exprimée par les paroles que prononça Judith, une de ses figures dans l'ancien Testament, dans une circonstance semblable : « Ce n'est pas là une parole qui attire la miséricorde, mais plutôt qui excite la colère et allume la fureur². » Car ce n'est pas « l'unique » Dieu interconfessionnel qui pourra donner la paix au monde, mais le seul vrai Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ et, de par sa volonté, sa très sainte Mère : « Elle *seule* pourra vous secourir ».

Mais il y a bien pire encore. Le 18 novembre, dans un autre discours donné lors de l'*Angelus*³, le pape a annoncé, en réponse à la situation inquiétante de la paix dans le monde, son projet : renouveler la journée de la paix à Assise.

Le discours commence en évoquant la situation dramatique et le besoin de prier :

La scène internationale continue à être troublée par des tensions préoccupantes [...] Dans une situation rendue dramatique par la menace toujours présente du terrorisme, nous ressentons l'exigence d'élever notre cri vers Dieu. Plus les difficultés semblent insurmontables et les perspectives obscures, plus notre prière pour implorer de Dieu le don de la compréhension réciproque, de la concorde et de la paix, doit être insistante. [...]

Puis le pape précise la forme que cette prière doit prendre : ce sera d'abord une journée de jeûne et prière, le 14 décembre, pour les catholiques⁴ ; ensuite ce sera le

¹ — *ORLF*, 2 octobre 2001, p. 1.

² — Jdt 8, 12. C'est la réaction indignée de Judith à la lâcheté et au manque de foi des prêtres et des chefs du peuple juif qui avaient décidé de se rendre à l'ennemi assyrien si Dieu n'exauçait par leurs prières dans une période de temps fixée par eux-mêmes.

³ — *ORLF* 20 novembre 2001, p. 1.

⁴ — Il introduit cette date en expliquant : « Pour leur part, les fidèles de l'islam viennent de commencer le Ramadan, un mois consacré au jeûne et à la prière. Nous, chrétiens, entrerons d'ici peu de temps dans l'Avent pour nous préparer, dans la prière, à la célébration de Noël ... ». Le pape ne le dit pas, mais il se trouve que ce 14 décembre coïncide avec la fin du Ramadan ! Plus tard (dans l'*ORLF* du 11 décembre, p. 2), le « Bureau des célébrations liturgiques du souverain pontife » a mentionné discrètement ce fait dans des « indications pastorales » : « Il appartient à l'Évêque [...] de juger si, dans son Église particulière, il convient d'étendre aux membres d'autres confessions chrétiennes, à des hommes et à des femmes adhérant à d'autres religions,

renouvellement de la rencontre d'Assise :

Je voudrais en outre annoncer que j'ai l'intention d'inviter les représentants des religions du monde à se rendre à Assise le 24 janvier 2002, afin de prier pour surmonter les oppositions et promouvoir la paix authentique. Nous voulons nous retrouver ensemble, en particulier chrétiens et musulmans, afin de proclamer devant le monde que la religion ne doit jamais devenir un motif de conflit, de haine et de violence. Celui qui accueille véritablement en lui la Parole de Dieu, bon et miséricordieux, ne peut manquer d'exclure de son cœur toute forme de rancœur et d'inimitié. En ce moment historique, l'humanité a besoin de voir des gestes de paix et d'entendre des paroles d'espérance. Comme je le disais il y a quinze ans, en annonçant la rencontre de prière pour la paix, qui devait se tenir à Assise au mois d'octobre suivant : « Il est urgent qu'une invocation chorale monte avec insistance de la terre vers le ciel, afin d'implorer du Tout-Puissant, qui tient entre ses mains les destins du monde, le grand don de la paix, fondement nécessaire à tout engagement sérieux au service du vrai progrès de l'humanité » (*Regina cæli* du 6 avril 1986, cf. *ORLF* n. 14 du 8 avril 1986).

On voit combien le pape est loin d'être sorti de son rêve. Au lieu de se repentir de son œcuménisme, qui est en train de mener le monde à la catastrophe, il y cherche la solution aux maux dont il est la cause ! Et plutôt que de se tourner vers Notre-Dame et d'obéir enfin aux demandes de Fatima en vue d'obtenir la paix pour le monde, il ose l'inviter à bénir son plan à lui – qui est aussi le plan de la franc-maçonnerie ¹ –, à devenir complice de son apostasie :

Je confie dès à présent ces initiatives à l'intercession maternelle de la très sainte Vierge Marie, en lui demandant de bien vouloir soutenir nos efforts, ainsi que ceux de l'humanité tout entière sur la voie de la paix.

A Toi, Reine de la paix, nous demandons de nous aider à répondre avec la force de la vérité et de l'amour aux nouveaux défis bouleversants du moment présent. Aide-nous à surmonter également ce moment difficile, qui trouble la sérénité de tant de personnes, et à nous engager sans retard à édifier chaque jour et en chaque lieu une culture authentique de la paix.

l'invitation que le Saint-Père, par un sens de profond respect, n'a adressée qu'aux catholiques ; d'ailleurs, le 14 décembre tombe à la fin du Ramadan, consacré au jeûne par les adeptes de l'islam ».

¹ — Voir la citation du Grand Maître Armando Corona, donnée en finale du communiqué de Mgr Fellay publié à l'occasion de la réunion interreligieuse d'Assise (à lire dans ce numéro) : « Notre interconfessionnalisme nous a valu l'excommunication reçue en 1738 de la part de Clément XI. Mais l'Église était certainement dans l'erreur, s'il est vrai que le 27 octobre 1986 l'actuel pontife a réuni à Assise des hommes de toutes les confessions religieuses pour prier ensemble pour la paix. Et que cherchaient d'autre nos frères quand ils se réunissaient dans les temples, sinon l'amour entre les hommes, la tolérance, la solidarité, la défense de la dignité de la personne humaine, se considérant égaux, au-dessus des credo politiques, des credo religieux et des couleurs de la peau ? » (Grand Maître Armando Corona, de la grande loge de l'Équinoxe de Printemps, Hiram – organe du Grand Orient d'Italie – avril 1987).

Le cardinal Kasper et *Dominus Jesus*

Lors d'un rassemblement du Comité international de liaison entre catholiques et juifs, tenu entre le 1^{er} et le 4 mai 2001, le cardinal Walter Kasper a donné une conférence dont le but était de rassurer les assistants au sujet de la déclaration *Dominus Jesus*, en leur certifiant qu'il ne s'agit pas d'un retour au « prosélytisme » des catholiques envers les juifs.

D'abord, expliqua le cardinal, il faut interpréter *Dominus Jesus* « dans le contexte plus large de tous les autres documents et déclarations officiels, qui ne sont en aucun cas annulés, révoqués, ni invalidés par ce document ». De tels textes officiels ne font pas défaut, bien sûr, et le cardinal s'est fait une joie d'en citer un certain nombre (le Concile, des discours de Jean-Paul II et du cardinal Ratzinger, l'auteur même de *Dominus Jesus*). Que les juifs soient tranquillisés : il n'est absolument pas question de revenir à l'époque où les catholiques s'efforçaient de les convertir !

Mais ce qui frappe le plus dans ce discours, ce sont les remarques faites à la fin : le cardinal se pose quelques questions qui devront faire l'objet de dialogues futurs. En les lisant, on voit qu'on a affaire à un homme qui va beaucoup plus loin dans la profession ouverte de l'apostasie conciliaire que n'ont osé le faire ses devanciers.

Voici l'une de ces questions : comment concilier l'Alliance avec le peuple juif – qui, selon saint Paul, n'a ni cessé, ni été révoquée, mais reste toujours en vigueur – avec ce que nous, chrétiens, appelons la nouvelle Alliance ? Comme vous le savez, l'ancienne théorie de la substitution n'a plus cours depuis le concile Vatican II. Pour nous, chrétiens d'aujourd'hui, l'alliance avec le peuple juif est un héritage vivant, une réalité vivante. Il ne peut y avoir une simple coexistence entre les deux alliances. Les juifs et les chrétiens, de par leur identité respective spécifique, sont intimement liés les uns aux autres. Il est impossible d'aborder maintenant le complexe problème de la manière dont cette parenté intime doit, ou peut, être définie. Une telle question touche le mystère de l'existence juive et chrétienne, et devrait être discutée dans l'un de nos prochains dialogues.

La seule chose que je souhaite dire est que le document *Dominus Jesus* n'affirme pas que tout le monde doit devenir catholique pour être sauvé par Dieu. Au contraire, il déclare que la grâce de Dieu – qui, selon notre foi, est la grâce de Jésus-Christ – est à la disposition de tous. Par conséquent, l'Église croit que le judaïsme, c'est-à-dire la réponse fidèle du peuple juif à l'alliance irrévocable de Dieu, est salvifique pour eux, parce que Dieu est fidèle à ses promesses.

Ce qui nous amène au problème de la mission à l'égard des Juifs, un sujet que les conversions forcées de jadis ont rendu douloureux. *Dominus Jesus*, comme d'autres documents officiels, a relancé cette question en disant que le dialogue est un aspect de l'évangélisation ; ce qui a éveillé la suspicion juive. En fait, c'est un problème de langage, car le mot *évangélisation* dans les documents officiels de l'Église, ne peut pas être compris dans le sens qu'il a généralement dans la langue de tous les jours. En stricte terminologie théologique, *évangélisation* est un terme général et une réalité très complexe. Il connote présence et témoignage, prière et liturgie, proclamation et catéchèse, dialogue et action sociale. Mais la présence et le

témoignage, la prière et la liturgie, le dialogue et l'action sociale, qui font tous partie de *l'évangélisation*, n'ont pas pour but d'augmenter le nombre de catholiques. Ainsi *l'évangélisation*, comprise dans son sens approprié et théologique, n'implique aucune tentative de prosélytisme.

D'autre part, le terme *mission*, dans son sens approprié, renvoie à la conversion de la foi en de faux dieux et idoles, à la foi en Dieu unique et véritable, qui s'est révélé dans l'histoire du salut par son peuple élu. Ainsi, mission, au sens strict, ne peut pas être utilisé à propos des juifs, qui croient au Dieu unique et véritable. Par conséquent – et ceci est caractéristique – il n'existe aucune organisation catholique de *mission* à l'égard des juifs¹. Il y a dialogue avec les juifs, mais ils ne sont l'objet d'aucune activité missionnaire, au sens propre du terme.

Mais qu'est-ce que le *dialogue* ? [...] Le dialogue [permet à chacun] de communiquer sa foi et, en même temps, il requiert un profond respect pour la conviction et la foi du partenaire. Il respecte la différence de l'autre et contribue à l'enrichissement mutuel².

C'est le genre de dialogue que nous, catholiques, poursuivrons à l'avenir ; c'est le genre de dialogue que nous pouvons poursuivre après *Dominus Jesus*. *Dominus Jesus* n'est pas la fin du dialogue, mais un défi pour un dialogue ultérieur et plus intensif encore. Nous avons besoin de ce dialogue pour notre propre identité et pour le monde. Dans le monde d'aujourd'hui, nous, juifs et chrétiens, avons une mission commune : ensemble nous devons donner une orientation. Nous devons être des ambassadeurs de paix et amener au *Shalom*³.

Demande de pardon aux communistes chinois

Les 24 et 25 octobre 2001, s'est tenu à Rome un congrès international sur le thème : « Matteo Ricci : pour un dialogue entre la Chine et l'Occident », organisé par l'Université pontificale grégorienne et l'Institut « Italo-chinoise ». Le pape Jean-Paul II a

¹ — Cette affirmation est fautive. On pourrait citer, par exemple les Dames de Sion, fondées par le père Ratisbonne (juif converti), établies en Terre sainte et œuvrant pour la conversion des juifs.

² — Le pape lui-même a tenu un langage semblable à propos du dialogue, dans son « Message pour la Journée mondiale du Migrant et du Réfugié » (ORLF, 30 octobre 2001, p. 3) : « L'accueil et l'ouverture réciproque permettent de mieux connaître et de découvrir que les diverses traditions religieuses contiennent souvent de précieuses semences de vérité. Le dialogue qui en résulte peut enrichir chaque esprit ouvert à la Vérité et au Bien. »

Il ajoute, bien sûr, que « ce dialogue ne pourra évidemment pas être fondé sur l'indifférentisme religieux. Au contraire, nous, chrétiens, avons le devoir de le développer en offrant le témoignage plénier de l'espérance qui est en nous ». Mais, quand il explique ce témoignage, il rappelle sa doctrine selon laquelle l'Esprit-Saint est à l'œuvre dans toutes les religions : « Pour accomplir cette mission, il faut nous laisser guider par l'Esprit-Saint. Le jour de la Pentecôte, ce fut l'Esprit de Vérité qui compléta le projet divin sur l'unité du genre humain dans la diversité des cultures et des religions. [...] Depuis ce jour, l'Église poursuit sa mission en proclamant les "grandes œuvres" que Dieu ne cesse d'accomplir parmi ceux qui appartiennent aux différentes races, peuples et nations. »

³ — DC 2255, 7 octobre 2001, p. 856-858.

envoyé un message ¹ aux participants de ce congrès.

Après un vibrant éloge du jésuite Matteo Ricci († 1610), qui « joua un rôle de grand mérite dans l'inculturation ² », le pape en vient à parler de la situation actuelle du peuple chinois « tourné, en particulier ces derniers temps, vers l'obtention d'objectifs significatifs en matière de progrès social ». La Chine étant, comme chacun sait, sous régime communiste, l'un des plus durs et des plus antichrétiens de la planète, le compliment sonne vraiment faux. Il continue pourtant de plus belle :

L'Église catholique, quant à elle, considère avec respect cet élan surprenant et ces projets clairvoyants d'initiatives, et elle offre avec discrétion sa propre contribution dans la promotion et dans la défense de la personne humaine, de ses valeurs, de sa spiritualité et de sa vocation transcendante. L'Église a particulièrement à cœur des valeurs et des objectifs qui sont également d'une importance primordiale pour la Chine moderne : la solidarité, la paix, la justice sociale, le développement intelligent du phénomène de la mondialisation, le progrès civil de tous les peuples.

Est-ce là tout ce que le Vicaire du Christ a à dire aux Chinois ? Il n'est pas une seule fois question de Jésus-Christ dans ce discours humanitaire et ambigu (le gouvernement chinois tient le même discours). Bien plus, le pape se fait le champion à l'égard des autorités communistes persécutrices des chrétiens, d'une honteuse politique de la main tendue, une « ostpolitik » à la mode chinoise :

Comme l'écrivait précisément à Pékin le Père Ricci, [...] l'Église catholique d'aujourd'hui ne demande aucun privilège à la Chine et à ses autorités politiques, mais uniquement de pouvoir reprendre le dialogue, afin de parvenir à une relation empreinte de respect réciproque et de connaissance approfondie.

L'Église du silence persécutée appréciera sûrement. Et ce n'est pas tout, il faut encore que Jean-Paul II, selon sa fâcheuse habitude, vienne demander pardon aux représentants de la Chine communiste qui a fait tant de martyrs catholiques depuis la prise du pouvoir par Mao, en octobre 1949 :

Cependant, l'histoire nous rappelle malheureusement que l'action des membres de l'Église en Chine n'a pas été toujours exempte d'erreurs, fruits amers des limites de l'âme et de l'action humaine, et que, de plus, elle a été conditionnée par des situations difficiles, liées à des événements historiques complexes et à des intérêts politiques opposés. Des disputes théologiques ne manquèrent pas non plus, exacerbant les esprits et créant de graves difficultés dans le processus d'évangélisation. Au cours de différentes périodes de l'histoire moderne, une

¹ — DC 2262, 20 janvier 2002, p. 55-58.

² — Le père Ricci « élaborait la terminologie chinoise de la théologie et de la liturgie catholiques » dit Jean-Paul II. Pionnier de l'inculturation moderne, le père Ricci encourageait les néophytes à « ne pas manquer de loyauté » à l'égard de leurs traditions païennes, et à valoriser tout ce qui s'y trouvait de bon pour l'intégrer dans leur christianisme. On est loin des méthodes de saint Martin de Tours. Ses innovations en matière liturgique donnèrent lieu à la fameuse « querelle des rites chinois ». Après la mort du père Ricci, Rome condamna ces « rites chinois ».

certaine « protection » de la part de puissances politiques européennes se révéla, à de nombreuses reprises, limitative de la liberté d'action même de l'Église et eut des répercussions négatives pour la Chine : ce sont des situations et des événements qui influencèrent le chemin de l'Église, l'empêchant d'accomplir en plénitude – en faveur du peuple chinois – la mission qui lui avait été confiée par son fondateur, Jésus-Christ.

J'éprouve un profond regret pour ces erreurs et ces limites du passé, et je suis navré qu'elles aient engendré chez de nombreuses personnes l'impression d'un manque de respect et d'estime de l'Église catholique à l'égard du peuple chinois, les incitant à penser que celle-ci a été inspirée par des sentiments d'hostilité à l'égard de la Chine. Pour tout cela je demande le pardon et la compréhension de ceux qui se sont sentis, d'une certaine façon, blessés par ces formes d'action des chrétiens.

Usquequo Domine ? Jusqu'où, Seigneur ?



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !